

Nous contacter

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER - SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE DU VAL-D'OISE

- **SSIAD du Val-d'Oise**
10, Boulevard Gambetta 95640 Marines
Tél : 01 34 30 80 40
Fax : 01 34 30 80 49
ssiad95@croix-rouge.fr
- **HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX**
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
En cas d'absence, un répondeur enregistre les messages
- **HORAIRE D'INTERVENTION DE L'ESA**
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
- **TERRITOIRE D'INTERVENTION DE L'ESA**
L'équipe spécialisée Alzheimer intervient sur les communes de Marines, Vigny, Magny-en-Vexin et Vallangoujard



Illustrations Atel - Juillet 2014 - V1



SERVICES AUX PERSONNES À DOMICILE (NF311)

Cette marque prouve la conformité à la norme NF X 50-056 et garantit que le respect de la déontologie, l'accueil, l'analyse de la demande, l'élaboration de l'offre de service, le devis, le contrat, les dispositions pour l'intervention, les compétences des personnes, le suivi, le traitement des réclamations et l'analyse de la satisfaction du client sont contrôlés régulièrement.

Par AFNOR Certification : 11, rue Francis de Pressensac - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

Croix-Rouge française
98, rue Didot - 75694 Paris Cedex 14
Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01
www.croix-rouge.fr



croix-rouge française

Urgence secourisme
Action sociale
+ Santé autonomie
Formation
Action internationale



croix-rouge française

FILIÈRE

domicile

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
DU VAL-D'OISE



Équipe
Spécialisée
ALZHEIMER

NOTRE MÉTIER

Vous accompagner dans la maladie par une approche globale, non médicamenteuse et conseiller, soutenir vos proches.



À qui s'adressent nos prestations ?

- Aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées, diagnostiquées et atteintes de troubles légers à modérés ayant des répercussions dans les activités de la vie quotidienne, **qu'elles soient ou non accompagnées par les services de la Croix-Rouge française** ;
- À leurs aidants familiaux.

L'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) intervient à domicile **sur prescription médicale** pour améliorer la **qualité de vie** des personnes, **maintenir et développer la participation aux activités sociales, mieux comprendre les troubles et les prévenir.**

Quels sont les principaux objectifs des séances ?

- **Participer au maintien de l'autonomie dans les activités sociales et de la vie quotidienne** (mises en situations autour des courses, des repas, des sorties,...) ;
- **Maintenir ou développer les aptitudes physiques motrices et relationnelles** (exercices moteurs adaptés, gymnastique douce, relaxation, ...);
- **Maintenir et stimuler les capacités cognitives** (exercices d'entraînement ciblés, mise en place d'outils de repérage, ...);
- **Prévenir et améliorer la sécurité au domicile** (organisation de l'environnement, sécurité dans les déplacements, ...);

Un **accompagnement psycho-éducatif des aidants** permet de développer une communication bienveillante et des attitudes relationnelles positives pouvant les aider.

Notre équipe spécialisée se compose :

- d'un(e) infirmier(ère) coordinateur(rice)
- d'un(e) ergothérapeute ou psychomotricien(ne)
- d'assistant(es) de soins en gérontologie



Quelles sont les étapes de l'accompagnement ?

- **1 évaluation initiale** de vos besoins réalisée à domicile ;
- **12 à 15 séances effectuées sur une période de 3 mois maximum**, renouvelables tous les ans. Ces séances durent **environ 1 heure** et l'équipe intervient **au minimum une fois par semaine** à domicile ;
- **1 bilan final**, transmis au médecin prescripteur.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Les prestations ESA sont financées à 100% par l'assurance maladie.